

FICHE CURSUS

Département : Erudition

Discipline : Histoire du spectacle

Cette fiche-cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'histoire du spectacle au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeur

Claire Paolacci

Organisation du cycle

Durée : 2 ans.

Durée hebdomadaire des cours : 1 heure 30 minutes.

Condition d'accès : pour les élèves en 3^{ème} cycle spécialisé théâtre.

Evaluation :

- **Première année** : histoire du spectacle des origines au XVIIIe siècle. Evaluation dans le cadre du cours avec le professeur.
- **Deuxième année** : histoire du spectacle des XIXe et XXe siècles. Evaluation dans le cadre du cours avec le professeur.

Examen devant un jury composé de 2 professeurs invités, du Directeur du Conservatoire ou de son représentant. Obtention de l'Unité de Valeur du CET (Certificat d'Etudes Théâtrales) et DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales) avec la Mention Bien ou Très Bien. La mention Assez Bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Programme : un dossier écrit et sa présentation orale de 30 minutes, sur un sujet choisi avec le professeur.